

# Offre de stage Pôle Déplacements et Infrastructures DTEE – Service Environnement et Aménagement rural

Thème: Labellisation « rivières sauvages »

## Contexte

Le Conseil départemental du Cantal s'est engagé dans l'élaboration d'un **Schéma départemental de gestion et de valorisation des milieux aquatiques (SDMA)** validé par l'Assemblée départementale en juin 2014. L'animation de ce schéma s'est renforcée en février 2015 avec le recrutement d'un technicien milieux aquatiques.

En cohérence avec les orientations du SDMA, et dans la mesure où l'eau et les milieux aquatiques constituent des éléments essentiels des paysages du département et participent à son image et à son attractivité, la Mission Espaces Naturels et Ruraux étudie la possibilité d'engager, dans la <u>démarche de labellisation « Rivières sauvages »</u>, une ou plusieurs rivières emblématiques du territoire.

Ce label constitue notamment un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques permettant d'améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique. Il intègre, entre autres, les notions de qualité de l'état de préservation de l'écosystème, de reconnaissance des acteurs locaux pour la gestion exemplaire de la rivière et de valorisation de territoires d'exception.

## Objectifs du stage

Dans la continuité du travail réalisé en 2016 lors d'un stage de fin d'études, le Département souhaite à présent pouvoir approfondir la connaissance de certains cours d'eau du territoire potentiellement labellisables et poursuivre le recensement de territoires éligibles.

Il s'agit de mettre en œuvre une démarche de labellisation de cours d'eau emblématiques, préservés et hautement patrimoniaux du Cantal qui ont subi peu, voire aucune altération liée aux diverses activités humaines.

## **Missions**

- Recensement de territoires éligibles et pré-analyse avec le référentiel de labellisation « rivières sauvages »;
- Diagnostics de cours d'eau labellisables : visites terrains, analyse de données, échanges avec l'association ERN France et les acteurs du territoire (élus, organismes, associations, partenaires techniques,...);
- Si possible, constitution d'un pré-dossier de demande d'avis d'admissibilité et évaluation de l'opportunité de déposer une candidature.
- Participation aux différentes missions de la mission Espaces Naturels et Ruraux (Espaces Naturels Sensibles, Suivi qualité des eaux,...).

**Niveau d'études du stagiaire** : De Licence III PRO à Master II PRO sur les milieux aquatiques et la ressource en eau (bac +3 à bac +5)

## Profil:

- Formation supérieure dans le domaine de l'environnement et espaces naturels
- Connaissances des thématiques de l'environnement, des milieux naturels et plus particulièrement des milieux aquatiques
- Autonomie et expériences de terrain souhaitées
- Capacité à travailler en équipe appréciée.

Période – durée : selon calendrier universitaire, à compter du 1er mars 2017 – 6 mois

Pour toute question relative au contenu du stage, vous pouvez contacter la mission Espaces Naturels et Ruraux, responsable de l'encadrement du stage :

Xavier BARBEAU, technicien milieux aquatiques,

Tél.: 04 71 46 21 57 – xbarbeau@cantal.fr

Stéphanie PAULET, responsable de la Mission espaces naturels et ruraux,

Tél.: 04.71.46.22.83 - spaulet@cantal.fr

Pour toute question administrative :

Contact DRH - Service Emplois et Compétences : drh-formation@cantal.fr